

Vendredi 26 avril 2013

Dans un contexte marqué par un endettement croissant des administrations publiques au sein de l'Union européenne, une nouvelle procédure dite « de surveillance des déséquilibres macroéconomiques » a été créée en 2011. L'objet de ce flash est d'en présenter les grandes caractéristiques, ainsi que les résultats et les limites de la démarche.

1. Qu'est-ce que la « MIP » ?

Instaurée en 2011, la procédure dite « MIP » (*Macroeconomic imbalance procedure*) consiste en un suivi par la Commission européenne d'un **tableau de bord de 11 indicateurs macroéconomiques** assortis de seuils d'alerte (voir tableau ci-dessous). Dans une première phase, le rapport de la Commission identifie les pays présentant des signes de déséquilibre pour en dresser un bilan approfondi devant, *in fine*, permettre de déterminer si un déséquilibre existe et s'il est excessif. Dans une deuxième phase (dite « prescriptive »), la Commission propose au Conseil soit de mettre fin à la procédure si les résultats sont satisfaisants, soit d'adopter une recommandation à l'égard de l'Etat membre concerné, celle-ci pouvant être « préventive » (déséquilibre non excessif ne comportant pas de sanctions financières) ou « corrective » (déséquilibre excessif pouvant aboutir à des sanctions financières en cas de non mise en œuvre des réformes qu'une telle situation exige).

Cette procédure a été mise en place pour compléter et renforcer la surveillance et le pilotage des politiques économiques européennes, centrées jusqu'alors sur le respect du pacte de stabilité et de croissance, dont les critères sont avant tout de nature budgétaire. La MIP vise à remédier aux faiblesses constatées récemment dans certaines économies, mais non corrigées à temps, avec des conséquences négatives d'ampleur (fin de la bulle immobilière en Espagne par exemple).

Indicateurs		Seuils
Balance des transactions courantes	<i>en % du PIB, moyenne mobile 3 ans</i>	de -4% à +6%
Position extérieure nette*	<i>en % du PIB</i>	-35%
Taux de change effectif réel	<i>taux de croissance sur 3 ans</i>	de +/- 5% (zone euro)
Parts de marché à l'exportation	<i>taux de croissance sur 5 ans</i>	- 6%
Coût unitaire nominal du travail	<i>taux de croissance sur 3 ans</i>	9% (zone euro)
Prix de l'immobilier	<i>taux de croissance annuel</i>	6%
Flux de crédits au secteur privé**	<i>en % du PIB</i>	15%
Dettes privées**	<i>en % du PIB</i>	160%
Dettes publiques	<i>en % du PIB</i>	60%
Taux de chômage	<i>moyenne mobile sur 3 ans</i>	10%
Passif total du secteur financier	<i>croissance annuelle</i>	16,50%

* : patrimoine/endettement net vis-à-vis de l'extérieur.

** : sociétés non financières et ménages.

Source : Commission européenne.

2. Les résultats pour la France et ses principaux voisins

La Commission a publié le bilan approfondi de la France le 10 avril dernier¹, qui relève trois faiblesses principales de l'économie hexagonale : **la compétitivité, la situation financière des entreprises** et les **rigidités du marché du travail**. Sur le premier point, le constat est que les mauvaises performances à l'export sont principalement dues à des **problèmes de compétitivité « hors-coût »** (pertes de parts

¹ « *In-depth review for France* », Commission staff working document, 10 avril 2013. Comme en 2012, la France est placée en 2013 dans le volet préventif de la procédure et fera l'objet de recommandations de politique économique le 29 mai.

de marchés dues à un mauvais positionnement géographique et à une trop forte concentration des produits exportés, nombre limité d'entreprises exportatrices et, pour celles qui exportent, faible propension à exporter²), eux-mêmes liés en partie à des enjeux de coût du travail, notamment dans le secteur des services (une hausse des coûts dans les services se transmet aux autres secteurs, dont l'industrie, via les consommations intermédiaires). Sur le second point, la Commission s'alarme du **niveau des marges des entreprises françaises, les plus faibles de la zone euro**. Enfin, le rapport insiste sur le **niveau élevé du SMIC par rapport au salaire médian** (60 %) et sur la segmentation du marché du travail (insiders vs outsiders) qui fait de la France « *l'un des rares pays où le chômage des jeunes est élevé et les contrats temporaires largement utilisés* ». Pour reprendre la grille de lecture de la MIP, la France dépasse le seuil d'alerte en 2011 pour trois indicateurs : l'évolution des parts de marché à l'exportation sur 5 ans (- 11,2 %), ainsi que les dettes publique (86 % du PIB) et privée (160,4 %). Les autres grandes économies de la zone connaissent également des déséquilibres (deux en Italie, trois en Allemagne et six en Espagne), avec des caractéristiques communes : on constate ainsi une perte de parts de marchés à l'export pour les quatre plus grandes économies de la zone et une dette publique trop élevée. Le tableau de bord confirme également les déséquilibres spécifiques de certaines économies, notamment l'excès d'endettement privé et un taux de chômage très élevé en Espagne, et l'excédent structurel des comptes courants allemands.

3. Les limites de la démarche

Le tableau de bord présenté ci-dessus permet de couvrir un champ assez large de déséquilibres économiques internes et externes. Il doit néanmoins être complété par d'autres indicateurs qui, bien que plus sectoriels, ont également des incidences macroéconomiques. C'est le sens des objectifs de la stratégie « *Europe 2020* » retracés par les indicateurs suivants : taux d'emploi des 20/64 ans, part du PIB consacrée aux dépenses de recherche et développement, réduction des émissions de gaz à effet de serre, part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie, augmentation de l'efficacité énergétique, taux de décrochage scolaire, proportion de personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur, réduction du nombre de personnes pauvres ou exclues. D'une façon plus générale, il est légitime de s'interroger sur ce que certains appellent la « **politique des indicateurs** »³. En effet, un indicateur a pour objet d'éclairer et non d'expliquer. Ensuite, dans une ère marquée par la prolifération des données en tout genre, le besoin est moins de disposer de l'information (même si des lacunes, parfois réelles, existent dans les appareils statistiques) que d'arriver à la maîtriser et à la hiérarchiser. Il convient ainsi de distinguer les indicateurs intermédiaires (de « moyens ») des indicateurs finaux (de « résultats »). Par ailleurs, tout indicateur possède des limites (périmètre, disponibilité, fiabilité et régularité des informations...) et laisse un certain degré d'arbitraire dans son interprétation (fixation des seuils par exemple). Enfin, la nature des indicateurs de la MIP ne leur permet pas d'appréhender l'ensemble des sujets dans leurs subtilités respectives.

La résolution des déséquilibres macroéconomiques fait partie des objectifs majeurs des pays du G20 et possède de fait une dimension systémique. A l'échelle mondiale, les grandes puissances sont pour beaucoup d'entre elles en situation de net déséquilibre, la relation sino-américaine constituant de ce point de vue un exemple limite. Au niveau européen, la mise en place de la MIP a pour avantage d'éclairer le débat public sur les déséquilibres rencontrés par chacun des pays à partir d'indicateurs bien identifiés. Le suivi régulier de ceux-ci doit permettre de mieux appréhender la réalité des différentes économies et de renforcer le pilotage des politiques économiques dans une démarche nécessaire mais non suffisante compte tenu des limites intrinsèques d'une gestion par les indicateurs.

² Mesurée par la part des ventes à l'étranger dans le chiffre d'affaires total des firmes exportatrices.

³ Cf. par exemple « *La « politique des indicateurs : contenu et limites* » », M. Elbaum, Politiques sociales et familiales, décembre 2012.